

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 1^{er} juin 2017

Les prix officiels des veaux maigres enfin en hausse!

Depuis le 1^{er} février 2017, la Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL) et la Communauté de travail des éleveurs bovins suisses (CTEBS) relèvent les prix des veaux maigres réalisés sur le marché. On a constaté que le prix indicatif publié se situait toujours nettement au-dessous des prix effectivement payés. Face à l'évidence des faits, le camp des acheteurs a finalement accepté d'augmenter dès à présent les prix indicatifs des veaux maigres des catégories AA et A. La hausse s'élève respectivement à 1,30 franc et à 0,30 franc par kilo de poids vif. Cette plus grande transparence permettra aux exploitations de naissance de mieux se situer sur le marché. Un tel résultat n'aurait pu être atteint sans les solides informations obtenues grâce au relevé des prix.

Direction

Weststrasse 10
Case postale
CH-3000 Berne 6

Téléphone 031 359 51 11
Télécopie 031 359 58 51
psl@swissmilk.ch
www.swissmilk.ch

swissmilk

Depuis quelque temps, on remarque sur le marché des veaux maigres des différences significatives entre les prix officiels publiés dans la presse spécialisée et les prix effectifs. Dans la catégorie AA, on a notamment pu constater des écarts de un à deux francs par kilo de poids vif, ce qui entraîne une différence de recettes pouvant aller jusqu'à 150 francs par veau. Actuellement, ces différences affectent les vendeurs, à savoir en premier lieu les exploitations de naissance, dont la plupart sont des exploitations laitières.

Légère amélioration de la transparence grâce au relevé des prix

C'est la raison pour laquelle la Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL) et la Communauté de travail des éleveurs bovins suisses (CTEBS) relèvent les prix effectifs des veaux maigres depuis le 1^{er} février 2017. Ces chiffres servent de base à la conférence téléphonique hebdomadaire au cours de laquelle sont définis les prix indicatifs des veaux maigres. Malgré l'évidence des faits, les acheteurs n'étaient jusqu'à présent pas disposés à réduire l'écart entre les prix officiels publiés et les prix réels. Les efforts menés ces trois derniers mois pour le relevé des prix ont finalement porté leurs fruits: **dès à présent, les prix indicatifs des veaux maigres des catégories AA et A augmentent de respectivement 1,30 franc et 0,30 franc par kilo de poids vif.** Après de longues négociations, ils se rapprochent donc **un peu** des prix payés sur le marché.

Merci aux annonceurs de prix

Ce n'est que grâce à la mobilisation rapide d'annonceurs de prix qu'on a pu réunir suffisamment de données, qui à leur tour ont permis d'atteindre un compromis à propos de la modification du tableau officiel des prix. La FPSL et la CTEBS remercient les annonceurs de prix pour leur soutien. Comme la situation ne changera vraisemblablement pas ces prochains temps, le système d'annonce est maintenu. Tout nouvel annonceur est donc bienvenu et peut s'inscrire à l'adresse suivante: traenkerpreise@swissmilk.ch.

Renseignements :

Heinz Minder, responsable du relevé des prix à la FPSL 079 267 05 22
Reto Burkhardt, responsable de la communication à la FPSL 079 285 51 01

S M P • P S L

*Schweizer Milchproduzenten
Producteurs Suisses de Lait
Produttori Svizzeri di Latte
Producents Svizzers da Latg*

2820 signes (espaces comprises)
www.swissmilk.ch

